

CIL Cap Brun – Petit Bois

Villa "Tamaris"
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel
83000 Toulon

Compte-rendu de réunion

Conseil d'Administration du mardi 26 février 2019

Le conseil d'administration s'est réuni au Yacht-Club de Toulon, le mardi 26 février 2019 à 18h15

Étaient présents et ont signé la liste d'émargement les 13 administrateurs suivants :

Jacques BOUTET, Marie-Danièle CORNE, Aline CROS, Jeanine DE GANAY, Patrick DOUCET, Gérard GACHOT, Didier GESTAT de GARAMBÉ, Michel HÉGER, Alain HELLY, Guy LE ROUX, François-Régis PORQUET, Claude TÉQUI et Sandrine VENTON

Étaient excusés : Laure-Lise BRÉGAL, Fleur COUTARD, Marcel FAIVRE-CHEVRIER, Pierre PRADINES et Olivier SANS (démissionnaire, suite déménagement)

*

* *

L'ordre du jour, en date du 25 février 2019, portait sur les points suivants :

1) Fonctionnement CIL

- A terme, remplacement de notre trésorier : Pierre Pradines.

2) Actions menées, en cours ou à mener

- Réception des photocopies des permis de construire de notre quartier.
- Attente de la réponse de l'adjoint au Maire, Mr Yannick Chenevard pour un entretien concernant les questions de voirie.
- Participation à l'AG de la Fédération de MART le 5 février : Création d'un nouveau bureau suite au souhait de Mr Jean Ecochard de laisser sa place.
- Participation à l'AG de la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais le 24 janvier.
- Réparation par les services concernés de la mairie suite à nos demandes concernant :
 - Fuite d'eau au niveau du square Felix Gras
 - Eclairage public du Chemin de la Calade (haut et bas)
 - Eclairage public du Chemin du Pélican

3) Courriers reçus

- Le 26/01 : d'AtmoSud pour la qualité de l'Air de décembre 2018.
- Le 30/01 : C/R de l'AG de la Fédération des C.I.L de l'Est Toulonnais.
- Le 11/02 : lettre de l'équipe Voisin-Age (association pour visiter les personnes âgées).
- Le 20/02 : d'AtmoSud pour la qualité de l'air de janvier 2019.
- Le 20/02 : Relance de la pétition lancée par MART : "pour des bateaux propres dans les ports et en mer".

4) Réunions à venir

- CA de la Fédération des CIL de l'Est toulonnais le 1^{er} mars 2019 à 17h30.
- Invitation de Toulon @venir à la réunion-débat sur la démocratie locale le samedi 2 mars 2019 à 10h00 au siège de la Fol du Var, 68 avenue Victor Agostini, les Lices.

5) Tour de table : propositions et sujets d'intérêt divers

*
* *

1) Fonctionnement CIL :

- Nous avons des nouvelles de Pierre Pradines par Claude Téqui. Suite à problèmes médicaux, il se faisait opérer le jour le notre CA. L'opération s'est bien passée et l'ensemble du CA lui souhaite un bon rétablissement. Il nous a confirmé son souhait de tenir son rôle de trésorier jusqu'à la prochaine AG prévue le 06 juin 2019 où les comptes seront présentés. Jusqu'à cette date, la transition en biseau va s'effectuer avec Sandrine Venton, future trésorière et Jacques Boutet, futur trésorier-adjoint (en remplacement d'Aline Cros).
- Au sujet du prochain repas de quartier programmé le vendredi 28 juin 2019, Sandrine Venton informe le CA de ses démarches dans l'organisation de cet événement. Des contacts ont déjà été pris pour le traiteur et la boisson.

2) Actions menées, en cours ou à mener :

- Tous les sujets listés à l'ODJ sont présentés au CA et ne font pas l'objet de remarque particulière.

3) Courriers/emails reçus :

- Tous les sujets listés à l'ODJ sont présentés au CA et ne font pas l'objet de remarque particulière.

4) Tour de table :

Jacques Boutet mentionne la réponse des élus à la question posée par la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais, lors de sa dernière AG :

Extrait du CR de l'AG de la Fédération du 24/01/2019 :

"Question n°5 : Problèmes induits par le nombre de places de stationnement lié aux permis de construire

Une seule place de stationnement par logement ! La zone UE de Toulon s'applique sur tous les quartiers pavillonnaires de notre ville. Les communes limitrophes (La Garde et La Valette) exigent davantage de places. Les infrastructures des voies sont insuffisantes (largeur, manque de trottoirs, de stationnement, réseaux insuffisants...) Le Code de l'Urbanisme prévoit des refus aux demandes de PC face à ce manque d'équipements.

[...]

M. Trédé : Est-il possible pour la Mairie d'émettre un sursis à statuer sur les futures demandes de permis ?

M. Mahali : Le code de l'urbanisme ne permet pas cela, car nous ne sommes pas dans le cadre d'une révision du PLU.

M. Cavanna : Certaines dispositions du PLU reprennent les dispositions du RNU (Règlement National d'Urbanisme) et soumettent la délivrance d'un permis de construire à la notion de desserte suffisante. Ce n'est pas tant le fait d'être révision ou en modification pour bloquer un permis de construire mais le fait que l'on se serve des dispositions permissives du RNU (incluses dans le PLU) pour dire que cela ne convient pas.

Dès qu'il y a un risque de porter atteinte ou de rendre plus onéreuse la réalisation ou la révision d'un PLU, il y a possibilité de sursis à statuer. Dans le cadre de l'arrêt de la Cour administrative d'Appel (NR : de Marseille), il s'agit de l'application d'un PLU, dans ce cas le maire peut refuser un permis s'il estime que la voie est insuffisante." [...]

Il est à noter que pour cette question précise concernant non pas spécialement le nombre de place de stationnement mais l'accès aux voies publiques de circulation et la fluidité du trafic, les élus n'ont pas véritablement répondu si l'on se réfère à l'arrêt précité de la Cour Administrative d'Appel de Marseille (n°14MA00042 du 6 avril 2016). (A consulter sur internet)

Gérard Gachot revient lui aussi, sur le CR de l'AG de la Fédération pour donner quelques infos complémentaires dont il a connaissance, sur les projets portuaires :
Electrification des quais : pas si simple pour lui. A quelle échéance ? selon les bateaux, ils peuvent avoir besoin de 50Hz ou 60Hz. Quel personnel qualifié permanent à terre pour gérer les branchements ?
Pollution des bateaux : L'Organisation Maritime Internationale imposera à partir de 2020 la généralisation du seuil maxima de soufre dans le fioul à 0,5% contre 1,5% aujourd'hui (0,1% à l'horizon 2025)
Projet d'un nouveau quai pour navires de croisière : bien des problèmes vont devoir être réglés pour assurer la construction d'un nouveau quai : bombes enterrées depuis la dernière guerre, présence d'un bâtiment coulé, ... Ce ne sera pas aussi simple...

Alain Helly fait part au CA d'un article de Var Matin sur l'invasion du charançon rouge dans nos régions. L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) admet qu'il est désormais impossible d'éradiquer totalement ce fléau mais qu'il faut continuer à utiliser une combinaison de méthodes pour en contenir l'invasion. Voir article en PJ du CR

Sandrine Venton signale des problèmes de stationnement récurrent au bas de l'impasse Corriol / Av de la Résistance (6 places de stationnement réservées non respectées) + incivilité des riverains qui déposent des déchets verts sur les trottoirs sans tenir compte du fagotage obligatoire limité à 1m3.
Rappel du N° à appeler en Mairie pour l'enlèvement des déchets verts = **04.94.36.82.50**
→ A faire remonter au service de Mme Feunteun

Guy Le Roux signale des difficultés croissantes pour se garer compte-tenu du nombre en augmentation de véhicules. Ex : Bd Amouretti où les conducteurs garent les véhicules sur le trottoir à cheval sur la chaussée.
Problème malheureusement connu et qui ne risque pas de se régler rapidement quand on voit les nouvelles constructions se développer dans nos quartiers alors qu'il n'existe que pas ou peu de places pour se garer (ex Av Résistance, Bd Abel, chemins de la Calade, de Montzey, de St-Marc, etc...)
→ A faire remonter au service de Mme Feunteun

Jeanine de Ganay informe le CA des suites du "chantier" concernant la remise en service du sentier du littoral. Pour les propriétés proches de chez elle (ch de la Batterie Basse), les travaux avancent mais sont extrêmement longs...En revanche, toujours aucune nouvelle de travaux au pied de la Résidences du Cap Brun au niveau de l'éboulement.
→ Point à faire figurer à nouveau à notre prochaine AG dans les questions aux élus

*
* *

Prochaine réunion du CA :
- Le **mardi 2 avril 2019 à 18h15** au Yacht Club de Toulon

Prochaine réunion du CA de la Fédération des CIL de l'Est toulonnais :
- Le **vendredi 01 mars à 17h30**. **Patrick Doucet** représentera notre CIL

Invitation de Toulon@venir à la réunion-débat sur la démocratie locale le **samedi 2 mars 2019**
Possibilité offerte à chacun d'y participer s'il le souhaite (mais en nom propre et non pas au nom du CIL. Merci)

Toulon, le 28/02/2019

François-Régis PORQUET
Secrétaire du CIL

Claude TÉQUI
Président du CIL